

# Les régions françaises face aux transitions



Enjeux écologiques  
et dynamiques territoriales

Corse

# Corse

## Une région méditerranéenne fortement tertiairisée

Située au cœur de la Méditerranée occidentale, la Corse est la quatrième plus grande île de cette mer, à seulement 85 km de la Toscane et 12 km de la Sardaigne. Sa géographie contrastée et montagneuse façonne profondément son développement et son attractivité. **Depuis 2015, la population insulaire croît à un rythme soutenu (+1 % par an), soit trois fois plus rapidement que la moyenne métropolitaine.** Cette croissance se concentre autour d'Ajaccio, Bastia et le long du littoral, alimentant des dynamiques périurbaines déjà marquées.

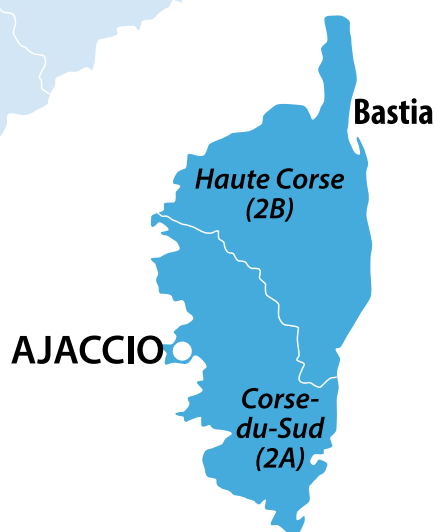
L'économie corse repose principalement sur :

► **Tourisme:** représentant 39 % du PIB et 10 % des emplois, le tourisme constitue un pilier majeur de l'économie insulaire, marqué par une forte saisonnalité. En 2024, la fréquentation touristique a connu une nette hausse de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme, bien

qu'il soutienne largement l'activité économique, engendre également de fortes pressions sur les infrastructures locales (transports, énergie, eau, déchets) ainsi que sur les milieux naturels.

► **Construction:** secteur stratégique pour l'emploi, le bâtiment concentre 14 % des postes salariés régionaux. Toutefois, malgré son importance, l'activité poursuit son ralentissement : l'emploi a reculé de 4,5 % sur un an et les autorisations de construire ont chuté de 14 %. En dépit de ces difficultés conjoncturelles, le BTP demeure un levier économique clé, soutenu par la demande résidentielle et les besoins liés à l'activité touristique.

► **Secteur tertiaire:** l'économie insulaire est fortement tertiairisée (82 % de l'activité), un niveau supérieur à celui de la moyenne nationale hors Île-de-France. L'administration publique y joue un rôle structurant, compensant la faiblesse de l'activité industrielle, en dehors du secteur énergétique.



**8 722 km<sup>2</sup>**

**2** départements

**347 597 habitants**

(+11 % depuis 2010)

**40 hab./km<sup>2</sup>** (16<sup>e</sup> rang)

**153 045 actifs** (+13,3 % d'emplois depuis 2010)

**10,3 % de chômage** (12,1 % FR)

**18,3 % sous le seuil de pauvreté** (14,6 % FR)

**42 157 entreprises**

(0,7 % du total FR)

**0,4 % du PIB national**

(13<sup>e</sup> rang)

**832 hectares consommés entre 2021 et 2023** (+10,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024



# Environnement

## Données clés et évolutions

► **Risques naturels** : la Corse est exposée aux cyclones méditerranéens, provoquant pluies intenses, crues et inondations. La hausse des vagues de chaleur et la sécheresse des sols accentuent le risque de feux de forêt, qui concernent 57 % de la surface insulaire.<sup>1</sup>

► **Ressource en eau** : 91 % des cours d'eau et la totalité des nappes phréatiques sont en bon ou très bon état écologique. Les principales sources de contamination sont d'origine agricole.<sup>2</sup>

► **Biodiversité** : 30 espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées de disparition en Corse, soit 25 % de l'avifaune nicheuse évaluée sur l'île.<sup>3</sup>

► **Espaces naturels** : environ 85 % du territoire est couvert par des habitats naturels ou semi-naturels. 40 % de la surface de l'île est classée en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).<sup>4</sup>

Qualité de l'air : en 2023, 11 jours de dépassement du seuil réglementaire pour les particules fines (PM10) ont été enregistrés. Dans la zone urbaine d'Ajaccio, la pollution moyenne au dioxyde d'azote (NO2) a diminué de 44,7 % en 10 ans.<sup>5</sup>

## SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



**+4 °C**  
en moyenne en été<sup>6</sup>



**+ 10 jours**  
de plus de 35°C par an<sup>6</sup>



**+5 %**  
de précipitations extrêmes<sup>5</sup>



**-24 %**  
de précipitations en été<sup>5</sup>



**+ 13 jours**  
avec risque significatif de feu de végétation<sup>6</sup>

### Exemple de leviers mobilisés

► Adoption par le Comité de bassin de Corse du **Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC)** en 2018, dispositif régional visant à renforcer la résilience des territoires face aux risques climatiques majeurs (inondations, sécheresse, érosion). Ce plan est piloté et suivi conjointement par la Collectivité de Corse, la DREAL et l'Agence de l'eau.

#### Sources

<sup>1</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

<sup>2</sup> L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 2024)

<sup>3</sup> Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse (CEN-Corse, 2017)

<sup>5</sup> La surveillance de la qualité de l'air en Corse, Rapport d'activité (Qualitair Corse, 2023)

<sup>6</sup> Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)



# Énergie

## Données clés et évolutions

► **Production électrique:** l'approvisionnement repose sur un trépied énergétique: 34 % d'énergies renouvelables (majoritairement hydroélectricité, puis solaire et éolien), 36 % de production thermique via les centrales de Lucciana et Vazzio, et 30 % d'importations d'électricité depuis l'Italie et la Sardaigne.

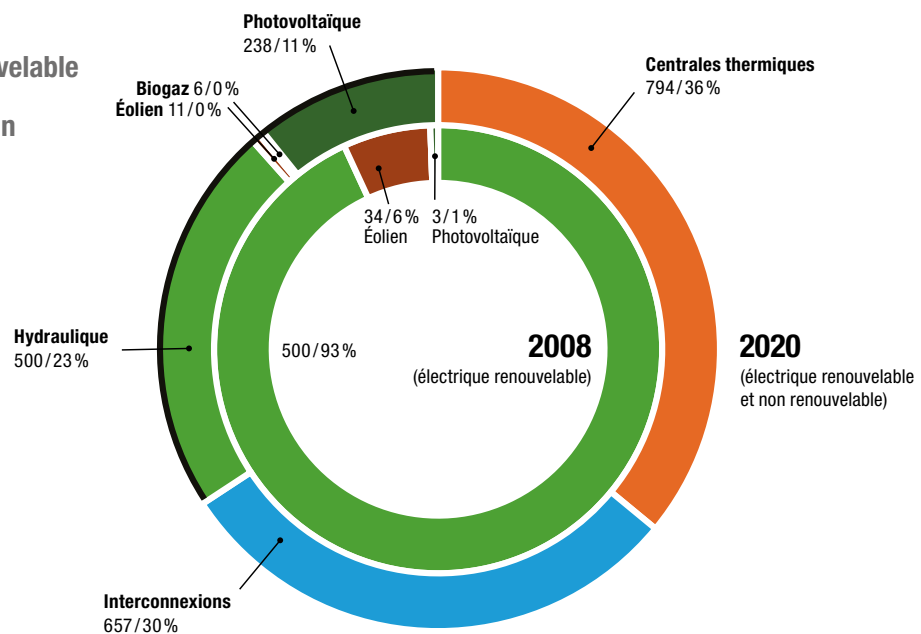
► **Énergies renouvelables:** avec une production de 2 161 kWh par habitant en 2020, la Corse se classe au 1<sup>er</sup> rang national. L'hydroélectricité constitue environ 65 % de cette production, tandis

que le solaire photovoltaïque en représente 24 % (2<sup>e</sup> rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine).

► **Consommation:** malgré un mix électrique marqué par une forte part d'énergies renouvelables, la Corse reste fortement dépendante des approvisionnements extérieurs, qui couvrent 87 % de sa consommation d'énergie primaire en 2020 (7 039 GWh). La part des énergies renouvelables locales atteint 14 % de cette consommation (hors agrocarburants), et s'élève à 16 % une fois convertie en énergie finale.

### MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN 2008 ET 2020 (GWh)

↗ 755 GWh électrique renouvelable produits en 2020 (+41 %), pour 2 207 GWh de production électrique nette



### Exemple de leviers mobilisés

► Mise en œuvre par la Collectivité de Corse de la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2028**, avec l'objectif d'augmenter de +740 GWh la part des énergies renouvelables sur 10 ans, dont 200 à 270 MW de solaire photovoltaïque, et 50 à 75 MW d'éolien terrestre.

#### Sources

OREGES Édition 2021

Dernière année consolidée disponible: 2020



# Émissions de gaz à effet de serre

## Données clés et évolutions

► **Émissions régionales:** en 2021, la région a émis 1,7 Mt éq.CO<sub>2</sub>. Son mix électrique, huit fois plus carboné que celui du continent, en fait la région française à la plus forte intensité carbone du secteur électrique.<sup>1</sup>

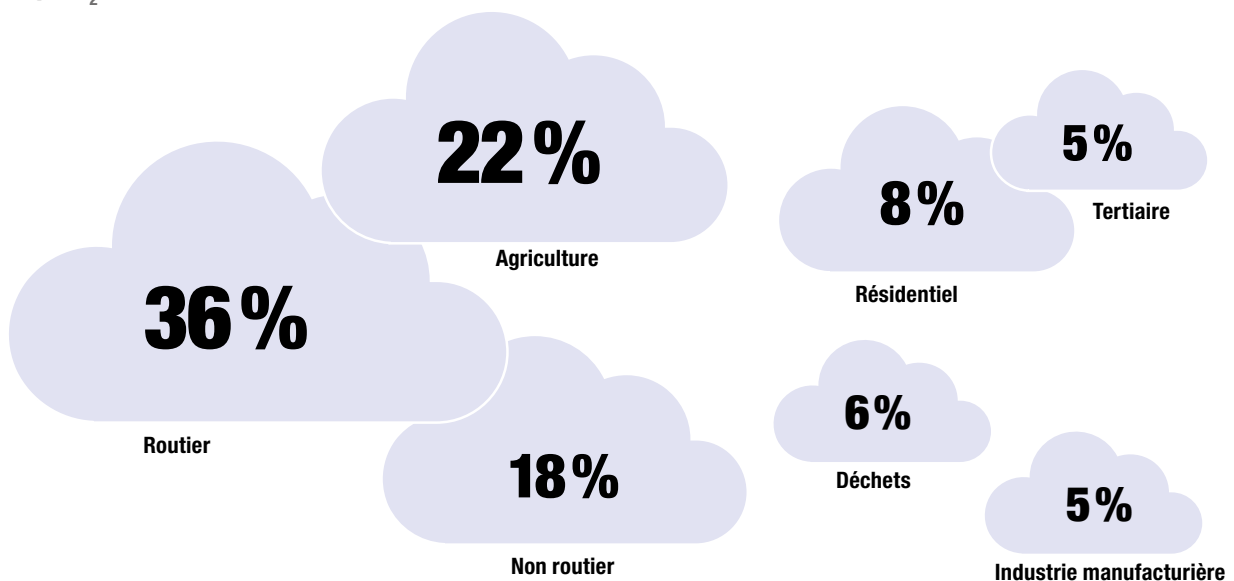
► **Transports:** principal secteur émetteur (36 %), le transport routier prédomine, renforcé par un réseau ferroviaire limité. Le transport non routier représente également une part importante des émissions (18 %), en raison du poids des activités portuaires et aériennes, plus marqué qu'au niveau national.<sup>2</sup>

► **Agriculture:** deuxième secteur émetteur (22 %), l'agriculture est structurée autour de l'arboriculture et la viticulture, ainsi qu'en exploitations spécialisées en élevage bovin, ovin et caprin.<sup>3</sup>

► **Industrie manufacturière:** secteur limité (5 % des émissions), peu développé comparé au reste du territoire national et composé essentiellement d'une industrie agroalimentaire.<sup>3</sup>

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

1,7 Mt éq. CO<sub>2</sub>



## Exemple de leviers mobilisés

► Conversion énergétique de la **centrale thermique de Lucciana (Haute-Corse) au fioul léger vers la biomasse liquide** d'ici fin 2025 (EDF), et construction de la **future centrale du Ricanto (Corse-du-Sud)** pour remplacer celle du Vazzio, dernière centrale au fioul lourd en France, avec un objectif de réduction de 65 % des émissions de GES (EDF, 800 M€).

### Sources

<sup>1</sup> OREGES Édition 2021

<sup>2</sup> Émissions de 2021 - source Citepa, inventaire Secten (Métropole), éd. 2023

<sup>3</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

Dernière année consolidée disponible: 2021



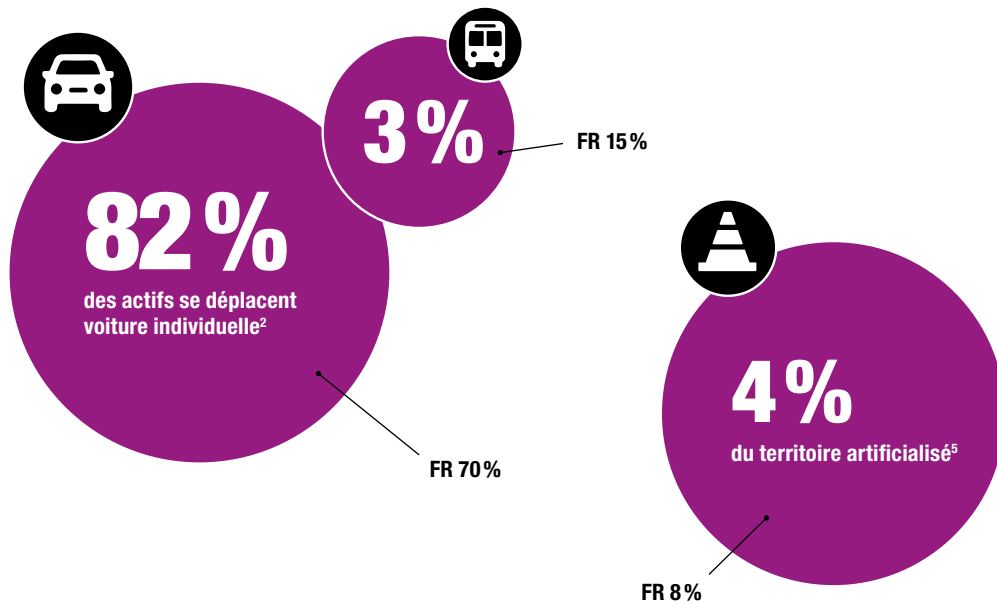
# Aménagement et mobilité

## Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 2 130 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés, dont 73 % pour des projets d'habitat.<sup>1</sup>

► **Mobilités** : en 2021, 82 % des actifs occupés utilisent la voiture pour se rendre au travail ; les transports collectifs ne représentent que 3 % des trajets, tandis que les modes actifs comptent pour 28 %, essentiellement la marche (27 %).<sup>2</sup>

► **Mobilités douces** : l'usage du vélo reste limité par rapport à la moyenne nationale, en raison d'infrastructures peu développées (66 km d'itinéraires cyclables et 519 stationnements pour 350 000 habitants, soit 0,19 mètre linéaire/hab contre 0,88 ml/hab au niveau national), et d'un taux d'équipement des ménages encore faible (70 %).<sup>4</sup>



### Sources

<sup>1</sup> Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

<sup>2</sup> Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

<sup>3</sup> Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Ageste, 2025)

<sup>4</sup> Territorialisation de la planification écologique en Corse, Diagnostic et plan d'actions, 2025

## Exemple de leviers mobilisés

► Soutien de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse au **déploiement de vélo à assistance électrique (VAE)** auprès des collectivités, entreprises et particuliers, avec des aides allant jusqu'à 1 000 €

par vélo et jusqu'à 60 % de subvention pour les stations de recharge, afin de favoriser la constitution de flottes en libre-service et usage utilitaire et professionnel.



# Dynamiques de coopération

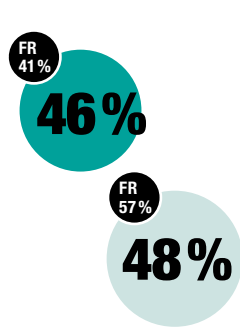
► **Pratiques de coopération:** la région se distingue par une dynamique de co-construction bien ancrée, avec 48 % des entreprises et 97 % des associations engagées dans des partenariats. Pour 29 % des acteurs, cette pratique est tout à fait ancrée dans le modèle territorial. Les associations affichent un haut niveau de coopération entre elles (95 % contre 73 % au national) et avec les fédérations professionnelles (61 % contre 37 %), révélant un écosystème structuré et interconnecté.<sup>1,2</sup>

► **Ancrage territorial et ouverture:** le territoire conjugue un ancrage local et micro-local solide (97 % des associations, 78 % des entreprises) avec une ouverture croissante aux échelles nationale et internationale, portée par des coopérations historiques dans le bassin méditerranéen.<sup>1,2</sup>

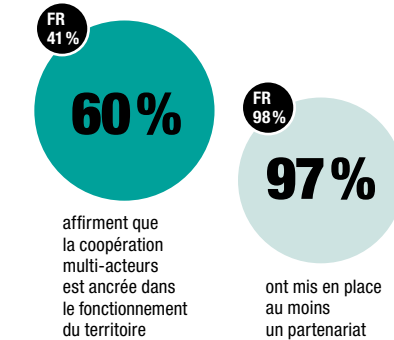
► **Engagement dans le mécénat:** le mécénat y est particulièrement développé, concernant 58 % des associations (39% au national) et mobilisant 45% des entreprises (contre 25 %, meilleure performance nationale), avec des actions ciblées sur des enjeux sociaux clés tels que le pouvoir d'achat, le logement, la sécurité ou l'accès au numérique.<sup>1,2</sup>

## PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



Territoire aux équilibres singuliers, la Corse s'appuie sur un tissu associatif dynamique et des entreprises engagées dans des démarches responsables, notamment via le mécénat. **Ce réseau, renforcé par des coopérations transfrontalières, offre un terrain favorable à l'expérimentation de solutions innovantes** pour accélérer la transition écologique, en particulier dans les énergies renouvelables. **Il constitue un levier stratégique pour ancrer les dynamiques collectives en faveur du développement durable.**

## PRATIQUES PARTENARIALES

### Entreprises<sup>1</sup>

FR 54 %	FR 25 %
<b>Pratiques responsables</b> 60 %	<b>Mécénat</b> 45 %
FR 28 %	FR 26 %
<b>Coopération économique</b> 32 %	<b>Innovation sociétale</b> 23 %

### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>

FR 39 %	FR 59 %
<b>Coopération économique</b> 58 %	<b>Mécénat</b> 52 %
FR 47 %	FR 45 %
<b>Innovation sociétale</b> 54 %	<b>Pratiques responsables</b> 48 %

## Des exemples de coopérations multi-acteurs en Corse

### INVECE

Transfrontalier



Piloté par la Région autonome de Sardaigne et cofinancé par le programme Interreg Italie-France Maritime, INVECE est un projet européen lancé en mars 2024 pour deux ans. Il vise à renforcer les liens de coopération sur les territoires transfrontaliers. Porté par huit partenaires en Corse, Sardaigne, Ligurie, Toscane et région Sud, il accompagne la création d'au moins dix communautés énergétiques locales.

### Energia Nostra

Régional



Créée pour accompagner la transition écologique, Porté par l'AUE en partenariat avec l'ADEME, Energia Nostra est le réseau corse des projets citoyens d'énergie renouvelable, lancé en 2021. Il réunit une trentaine de membres (collectivités, PME, associations, agriculteurs, EPIC) et accompagne les acteurs locaux à travers formations, réunions et voyages d'études. Ces projets permettent aux citoyens et acteurs du territoire d'investir dans la transition énergétique et de profiter de ses retombées socio-économiques.

## ANCRAGE TERRITORIAL

### Entreprises<sup>1</sup>



### Structures d'intérêt général<sup>2</sup>



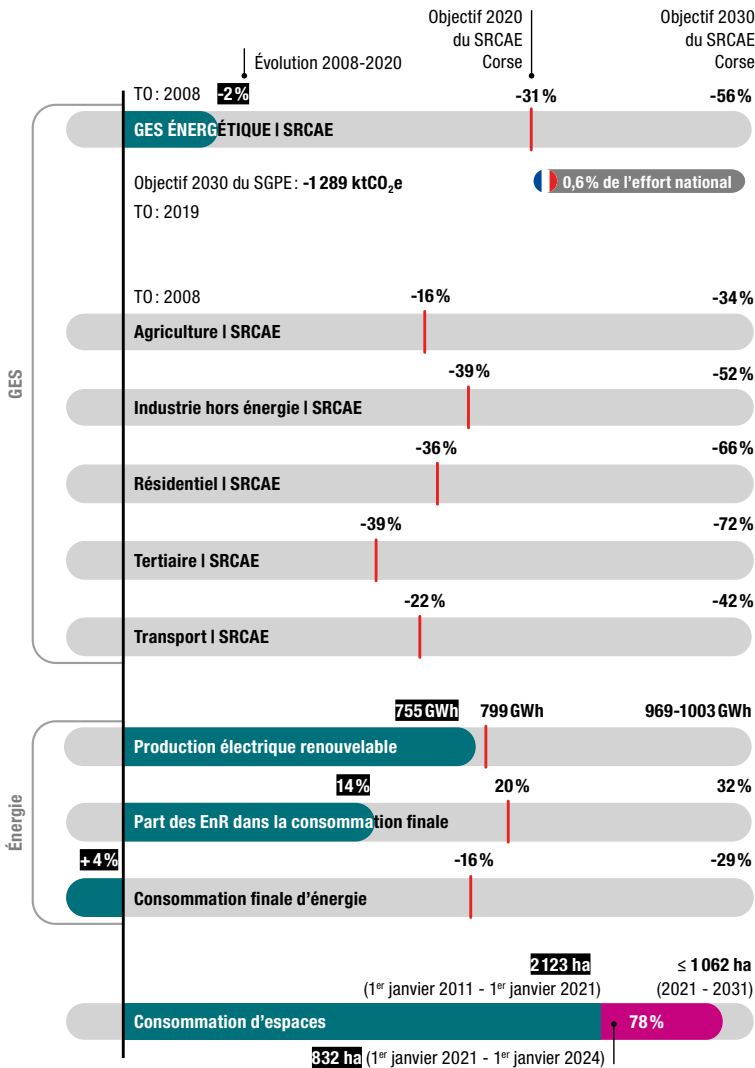
### Sources

<sup>1</sup> Étude IMPACT – Associations – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

<sup>2</sup> Étude IMPACT – Entreprise – Comis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021



## OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRCAE. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

## Défis régionaux majeurs

### ► Modernisation du système énergétique

**insulaire:** sécuriser l'approvisionnement énergétique de la Corse, non interconnectée au réseau continental, en modernisant les centrales thermiques (Ricanto, Lucciana) et en renforçant les capacités de stockage d'électricité.

### ► Développement des énergies renouvelables

**accélérer** le déploiement de projets solaires, hydroélectriques et de biomasse sur l'ensemble du territoire (Ajaccio, Plaine orientale, Centre Corse), tout en conciliant leur intégration avec la préservation des espaces agricoles et naturels, afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles importées et produites localement.

### ► Développement d'une mobilité durable:

massifier le report modal du monovoiturage vers des transports plus sobres (transports publics, flottes électriques, mobilités douces), notamment dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia.

### ► Adaptation du secteur agricole:

accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles en Corse, en promouvant des pratiques préservant les sols, l'eau, l'air et les paysages, telles que la réduction des intrants chimiques, le développement de l'agriculture biologique, les économies d'énergie, ou encore la protection des aires d'alimentation de captage prioritaires.

### ► Protection de la forêt:

assurer une gestion durable des massifs forestiers pour prévenir les incendies, stocker le carbone et soutenir une filière bois-énergie locale.

### ► Protection de la biodiversité terrestre et marine:

préservier les habitats naturels et les espèces endémiques en renforçant la protection réglementaire (zones de protection forte), en restaurant les ripisylves, milieux humides et littoraux dégradés, et en poursuivant les projets de restauration des herbiers de posidonies dans les petits fonds côtiers.

### ► Structuration d'un tourisme durable:

réorienter le modèle touristique corse vers un éco-tourisme à faible impact, en encadrant les flux estivaux, en optimisant la gestion des ressources (eau, déchets, énergie), et en mobilisant les professionnels à travers des chartes locales, des labels environnementaux et des campagnes de sensibilisation.

**Coordination**

Simon Luck

**Conception et rédaction**

Flora Queray

**Rédaction**

Virginie Hugues

**Contributeurs**

Diana Canal  
Antoine Charlot  
Anne Laurence  
Caroline Ligorio  
Lila Singh

**Graphisme et mise en page**

La Mécanique du Sens

**Publication réalisée avec le soutien de :**



Mars 2026

**L**es territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial  
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de



  
MINISTÈRE  
DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET  
DE LA DÉCENTRALISATION  
Logement, Transports,  
Ruralité, Ville  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

